



Mairie  
19500 MEYSSAC  
TEL 05.55.25.40.20



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 09 du mois de juillet à 20 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

**Membres en exercice : 15**

**Membres présents : 11**

**Membres votants : 14 (3 pouvoirs)**

**PRESENTS :** CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Isabelle SEGUY, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER

**MEMBRES ABSENTS** Alexandre TRONCHE, Ivan RICORDEL ( pouvoir S. FARGE), Emmanuelle DUPUY ( pouvoir N. TARDIF) Dominique DEVILLERS ( pouvoir C. CARON )

**Secrétaire de séance :** Stéphanie CISCARD

**Date de convocation :** 3 juillet 2024

### DELIBERATION N° 2024.47 aménagement de la place du jet d'eau et de la rue de la gare : entreprise EUROVIA validation de l'avenant n° 1

L'entreprise EUROVIA titulaire du marché de travaux d'aménagement de la rue de la gare et de la place du jet d'eau présente un projet d'avenant qui permet de constater diverses variations avérées au cours de l'exécution du marché :

Tranche rue de la gare :

Bilan des plus-values : concernent essentiellement le traitement du réseau pluvial

**Montant : + 2845.00 € HT**

Tranche aménagement de la place du jet d'eau :

Bilan des moins-values : concernent de l'hydrodécapage en moins, une baisse de la superficie traitée avec des dalles podotactiles, un linéaire inférieur concernant la pose de caniveaux, une moins-value relative à la pose d'une borne escamotable et à la mise en œuvre de marches en grès rouge, une surface réduite pour la couche d'accrochage.

**Montant global de la moins-value : - 30 363.00 € HT**

Bilan des plus-values : hydrodécapage non prévu, raccordement réseau eaux pluviales, bordures grés rouge supplémentaires, mur en moellon en grés et pierres taillées

**Montant global de la plus-value : + 8753.60 € HT**

Bilan des prix nouveaux : concernent des prestations qui n'étaient pas prévues initialement au marché et par conséquent non chiffrées : pavage, clous podotactiles, habillages maçonnés, reprise de porte fontaine, robinet de puisage

**Montant global des prix nouveaux : + 10 111.58 € HT**

**Le bilan des variations telles qu'énoncées ci-dessus génère une moins-value globale de 8652.82 € HT sur le marché initial.**

Récapitulatif montant du marché initial HT : 452 526.10 €

Montant du marché HT après avenant n° 1 : 443 873.28 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité l'avenant n° 1 et autorise le maire à signer les pièces s'y rapportant.

Pour extrait conforme

Le maire

Christophe CARON

  


<b>Suffrages exprimés</b>	14
<b>Pour</b>	14
<b>Contre</b>	0
<b>Abstentions</b>	0

